



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 6 juillet 2022
(OR. en)

9868/22

Dossier interinstitutionnel:
2022/0178 (NLE)

ECOFIN 575
UEM 169

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: RÈGLEMENT DU CONSEIL modifiant le règlement (CE) n° 974/98 en ce qui concerne l'introduction de l'euro en Croatie

RÈGLEMENT (UE) 2022/... DU CONSEIL

du ...

**modifiant le règlement (CE) n° 974/98
en ce qui concerne l'introduction de l'euro en Croatie**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment son article 140,
paragraphe 3,

vu la proposition de la Commission européenne,

vu l'avis de la Banque centrale européenne¹,

¹ Avis du ... (non encore paru au Journal officiel).

considérant ce qui suit:

- (1) Le règlement (CE) n° 974/98 du Conseil¹ prévoit le remplacement par l'euro des monnaies des États membres qui remplissaient les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro au moment où la Communauté est entrée dans la troisième phase de l'Union économique et monétaire.
- (2) En vertu de l'article 5 de l'acte d'adhésion de 2012, la Croatie est un État membre faisant l'objet d'une dérogation au sens de l'article 139, paragraphe 1, du traité.
- (3) En vertu de la décision (UE) 2022/... du Conseil²⁺, la Croatie remplit les conditions nécessaires pour l'adoption de l'euro, et la dérogation dont elle fait l'objet est abrogée avec effet au 1^{er} janvier 2023.
- (4) L'introduction de l'euro en Croatie exige que l'on étende à ce pays les dispositions existantes relatives à l'introduction de l'euro qui sont énoncées dans le règlement (CE) n° 974/98.

¹ Règlement (CE) n° 974/98 du Conseil du 3 mai 1998 concernant l'introduction de l'euro (JO L 139 du 11.5.1998, p. 1).

² Décision (UE) 2022/... du Conseil du ... portant adoption par la Croatie de l'euro au 1^{er} janvier 2023 (JO L ... du ..., p. ...).

⁺ JO: veuillez insérer, dans le corps du texte, le numéro et la date de la décision du Conseil figurant dans le document ST 9867/22 et compléter la note de bas de page correspondante.

- (5) Le plan national de basculement de la Croatie à l'euro prévoit que les billets de banque et les pièces de monnaie en euros auront cours légal dans cet État membre au jour de l'introduction de l'euro en tant que monnaie. Par conséquent, la date d'adoption de l'euro et du basculement fiduciaire devrait être le 1^{er} janvier 2023. Aucune période d'"effacement progressif" ne devrait s'appliquer.
- (6) Il convient dès lors de modifier le règlement (CE) n° 974/98 en conséquence,

A ADOPTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

À l'annexe du règlement (CE) n° 974/98, la rubrique suivante est insérée entre les rubriques correspondant à la France et à l'Irlande:

"Croatie	1 ^{er} janvier 2023	1 ^{er} janvier 2023	Non".
----------	------------------------------	------------------------------	-------

Article 2

Le présent règlement entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président / La présidente
